



Programme • **ITTECOP**

Infrastructures de transports terrestres, paysages et écosystèmes

ITTECOP 2012

**Infrastructures de transports terrestres,
écosystèmes et paysages**

<http://www.ittecop.fr>

Date limite de dépôt des projets : le 06/02/2012 – 18h00

Sommaire

1	Le programme de recherche ITTECOP : origine et enjeux de recherche	3
1.1	ITTECOP : un objectif majeur, confronter le paysage dans toutes ses composantes à l'infrastructure	3
1.2	Bilan intermédiaire des appels 2008-2009.....	3
1.3	ITTECOP dans l'environnement de la recherche	4
1.4	ITTECOP en appui aux politiques publiques	4
2	Axes de recherche de l'APR ITTECOP 2012.....	5
2.1	Territoires, paysages et projets	5
2.1.1	ITT et projet(s) de territoire	5
2.1.2	Définir le territoire potentiellement concerné.....	6
2.1.3	Conséquences des ITT sur le fonctionnement écologique, social ou économique.....	6
2.1.4	Concurrence et complémentarité des infrastructures	7
2.2	ITT et dynamique des paysages : les interactions entre systèmes écologiques et systèmes socio-économiques.....	7
3	Soumission des projets	8
3.1	Calendrier de l'appel à propositions de recherche ITTECOP 2012	8
3.2	Modalités de soumission.....	8
3.3	Critères d'évaluation.....	9
3.4	Valorisation.....	10
3.5	Engagement des équipes	11
3.6	Liste des documents annexes au présent appel :	11
3.7	Contacts	11
	ANNEXE : FICHE DE SYNTHÈSE	12

1 Le programme de recherche ITTECOP : origine et enjeux de recherche

1.1 ITTECOP : un objectif majeur, confronter le paysage dans toutes ses composantes à l'infrastructure

Le programme ITTECOP est un programme incitatif de recherche conduit par le MEDDTL, en coordination avec l'ADEME. Il est issu d'une réflexion déjà ancienne sur l'intégration de la question paysagère lors de l'élaboration et de la réalisation de projets d'infrastructures. L'objectif principal est de confronter les enjeux techniques des infrastructures avec les dimensions paysagères des territoires concernés, qu'il s'agisse des échelles spatiales, des questions de gouvernance territoriale ou bien encore de la prise en compte des enjeux écologiques.

Le programme aborde les infrastructures de transport terrestre dans leur diversité, qu'elles soient fluviales, ferrées ou routières ainsi que les interfaces portuaires ou aéroportuaires et les espaces de contact entre infrastructures de transports terrestres (ITT) et territoires (gares...).

Après les appels de 2008 et 2009 qui ont permis le financement de sept projets¹, **le présent appel 2012 souhaite maintenir les orientations majeures d'ITTECOP (interdisciplinarité, dimensions multiples du paysage, insertion des connaissances dans les réseaux de la décision...) tout en prenant acte de l'évolution du contexte institutionnel : Grenelle de l'environnement, stratégie nationale pour la biodiversité, enjeux des trames vertes et bleues et de l'évolution des contraintes écologiques globales et locales.**

1.2 Bilan intermédiaire des appels 2008-2009

Les projets financés ont, à travers leurs rapports intermédiaires, mis en évidence l'importance de construire une réflexion sur les conditions d'un rapprochement effectif et opérationnel entre la recherche et les acteurs des territoires (opérateurs des infrastructures, acteurs politiques, société civile, etc.). Ils ont aussi insisté sur la difficulté de saisir les frontières du territoire concerné par le projet d'infrastructure. Cela a généralement conduit à questionner les conditions de production d'un projet sur un territoire particulier, dans lequel l'enjeu paysager garde toute sa pertinence.

Ces recherches permettent d'interroger le principe selon lequel toute infrastructure engage l'avenir d'un territoire et doit donc répondre à une logique de projet territorial impliquant de raisonner en termes d'interactions. Ce qui signifie que les effets pressentis de l'infrastructure soient pensés en articulation avec le territoire concerné à diverses échelles (parfois très larges selon les enjeux), dans un fonctionnement à la fois *écologique* impliquant les écosystèmes, les espèces ou la production de biomasse, *social* envisageant la multiplicité des acteurs et *économique* concernant les effets sur les diverses activités qui seront concernées par l'infrastructure².

Par ailleurs, les rapports intermédiaires insistent sur l'importance de la *contextualisation* de ces projets d'infrastructure. Les contextes institutionnels (cadre réglementaire national et européen), les innovations technologiques (éco-technologie), les transformations des rapports sociaux sur les territoires (poids des collectivités, des collectifs d'acteurs, etc.) pèsent sur la matérialisation de ces projets territoriaux. Par exemple, la séquence *éviter/réduire/compenser*³ peut prendre une autre dimension lorsqu'on la confronte à l'évolution législative. D'une manière générale, la logique du projet territorial lié à une ou plusieurs ITT pose une question sur la capacité des milieux anthropisés à contribuer à la biodiversité (équivalence

¹ L'ensemble de ces travaux sont consultables sur le site du programme : <http://www.ittecop.fr>

² C'est potentiellement dans l'ensemble surfacique du territoire qu'il faut raisonner si l'on veut comprendre le fonctionnement biologique et écologique du paysage, ce que traduit la notion de zone de connectivité écologique <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M399/Clergeau.pdf>

³ Exemple : les enjeux techniques et écologiques des mesures compensatoires (séminaire d'Aix-en-Provence des 29 et 30 mars 2011) montrent à quel point il est difficile de construire les conditions du ciblage et du dimensionnement de ces mesures (état des connaissances scientifiques, méthodologies) au vu des impacts résiduels du projet d'aménagement et de les insérer sur un site approprié au sein du territoire concerné par les projets, alors même que l'on constate un intérêt partagé par l'ensemble des partenaires concernés. – http://www.ittecop.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=31&Itemid=19

écologique), en particulier sur le rôle de l'agriculture, et sur le rôle des autres activités sociales. Dans cette perspective, la démarche paysagère permet de se saisir du paysage à la fois comme objet du projet et comme outil pour comprendre et débattre des politiques locales, nationales ou européennes⁴.

1.3 ITTECOP dans l'environnement de la recherche

Le MEDDTL, en coordination avec l'ADEME, conduit le programme ITTECOP avec l'ambition de contribuer à l'émergence et à la pérennisation d'une communauté de recherche permettant d'anticiper les futurs besoins d'appui à la décision publique en matière d'infrastructures, de paysages et de biodiversité.

Dans ce cadre, le présent appel entend contribuer au rapprochement d'axes partagés avec d'autres programmes de recherche touchant différentes facettes d'ITTECOP et pour lesquels des valorisation ou participations croisées existent déjà ou peuvent être créées :

- **PIRVE** : www.pirve.fr (Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement)
- **PDD** : <http://pdd.cemagref.fr> (Paysage et Développement Durable)
- **CDE** : <http://concertation-environnement.fr> (Concertation, Décision, Environnement)
- **DIVA** : <http://www.rennes.inra.fr/diva> (Action Publique, Agriculture, Biodiversité - notamment sur les aspects TVB)
- **GO6 du PREDIT 4 (politiques de transport)** : <http://www.predit.prd.fr/predit4/transport.html>

ITTECOP se positionne également dans une perspective plus européenne, avec des liens notamment avec le programme *COST 341 : Habitat Fragmentation due to linear transportation infrastructure*⁵ qui sont amenés à se développer.

1.4 ITTECOP en appui aux politiques publiques

Le programme ITTECOP s'inscrit dans trois défis de la Stratégie nationale de développement durable⁶ 2010-2013 : Transports et mobilité durables, Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ainsi que Gouvernance.

De manière plus concrète, cela se traduit par un travail étroit des responsables du programme de recherche ITTECOP avec les différentes directions du MEDDTL sur les sujets potentiellement communs. Ainsi la DGALN/DEB⁷ a lancé, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, un appel à projets à visée plus opérationnelle, relatif au rétablissement des continuités écologiques des infrastructures de transport existantes :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/A-Retablissement-des-continuites.html>

Dans le même ordre d'idées, l'appel à projet d'opérations expérimentales d'offre de compensation des atteintes à la biodiversité lancé cet été par le CGDD/SEEIDD⁸, qui cible des opérations pilotes représentatives d'une diversité d'habitats et d'espèces dans plusieurs régions et dans une logique de territoire, intéresse directement le programme de recherche ITTECOP.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appel-a-projet-pour-tester-un.html>

Dès lors, les équipes proposant un projet de recherche dans le cadre du présent appel ITTECOP s'appuyant sur un projet retenu dans le cadre de l'un ou l'autre de ces appels serait particulièrement apprécié. Le projet devra faire nettement ressortir la plus-value apportée par la recherche proposée.

⁴ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp et voir les programmes Paysage et développement durable - <https://pdd.cemagref.fr/> - Observatoire National de la Biodiversité et Système d'Information sur la Nature et les Paysages - <http://www.naturefrance.fr/onb->

⁵ *COST 341: Habitat Fragmentation due to linear transportation infrastructure* - <http://forum.iene.info/cost-341>

⁶ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SNDD_index.pdf

⁷ DEB : direction de l'eau et de la biodiversité

⁸ SEEIDD : Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable

2 Axes de recherche de l'APR ITTECOP 2012

Les résultats des recherches menées dans le cadre d'ITTECOP contribuent à la perception globale d'un projet de territoire dans ses différentes composantes (sociales, paysagères...). Cela suppose une réflexion de l'équipe de chaque projet sur l'animation scientifique interne (interdisciplinarité effective) et de ses rapports avec les opérateurs des ITT. Les projets proposés concilieront une approche théorique comme méthodologique originale : dimensions prospectives par rapport aux enjeux environnementaux globaux, analyses réflexives sur les outils de recherche, transfert de connaissances, expérimentation ...

Deux axes majeurs de recherche sont ouverts pour le présent appel :

1 - Territoires, paysages et projets (relevant notamment des défis 2 et 6 du SNDD)

2 - ITT et dynamiques des paysages : les interactions entre systèmes écologiques et systèmes socio-économiques (relevant du défi 4 du SNDD et du SNB)

Les projets déposés pourront aborder l'ensemble de ces axes ou seulement l'un d'entre eux.

Les projets de recherche devront prendre pour objet d'application un territoire concerné par une ITT et, si possible, un projet d'ITT en cours ou à venir. De la même manière, des projets qui viendraient compléter par des volets scientifiques les projets opérationnels déjà déposés auprès de la DEB ou du SEEIDD seront étudiés avec attention⁹.

2.1 Territoires, paysages et projets

Les ITT s'inscrivent dans un espace possédant une identité particulière : histoire locale, paysages particuliers, biodiversité endémique, usages particuliers..., sur lequel les acteurs locaux ont développé une vision plus ou moins élaborée du ou des projets de leur territoire. Ce projet territorial est une intention qui crée la relation entre les groupes humains et conditionne, pour partie, les relations avec les richesses écologiques de l'espace concerné. Un tel projet connaît une médiation institutionnelle dans un tissu complexe d'interactions sociales (rapports entre les collectivités locales, poids de l'investissement privé, etc.). Par ailleurs, l'ITT s'inscrit aussi dans un paysage, résultat d'une rencontre entre l'action humaine et les situations écologiques particulières. Dans le même temps, les ITT participent à l'élaboration d'une vision différente, transformée et prospective de ce territoire.

Dans cet esprit, l'implantation d'une ITT ne se résume pas à évaluer les effets du « meilleur tracé », ou à procéder à une évaluation des « impacts possibles ». De plus, l'ITT participe aussi à une forme de délimitation d'un territoire en reformulant ses contours, en lui redonnant une cartographie nouvelle, mais aussi en produisant de nouvelles interactions entre milieux, paysages ou sociétés.

Par conséquent, les propositions de ce premier axe s'interrogeront prioritairement sur quatre thèmes, permettant de confronter les modalités techniques des ITT avec leur acceptabilité sociale et écologique.

2.1.1 ITT et projet(s) de territoire

Les propositions tenteront de prendre en compte la manière dont l'insertion d'une ITT conduit à la reformulation ou à l'émergence d'un projet de territoire, voire même à la contestation de la pertinence d'un tel projet, compte tenu des effets de perturbation induit par l'ITT sur les plans écologiques comme sociaux ou économiques. Les recherches pourront alors avoir pour objectif :

1. d'examiner les **conditions d'existence d'un tel projet territorial**, avant, pendant ou après la réalisation d'une ITT. Il s'agira ainsi d'étudier la situation paysagère de ce territoire, l'état des contraintes écologiques ou bien encore les interactions sociales les plus concernées par ce projet ou cette réalisation d'ITT ;

⁹ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/A-Retablissement-des-continuites.html>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appel-a-projet-pour-tester-un.html>

2. d'étudier les **dispositifs d'élaboration de cette implantation** en analysant les systèmes d'acteurs locaux : secteurs opérationnels ou décisionnels, milieux sociaux (usagers et experts ou profanes), ou les conditions de production de cet accord territorial tout comme l'absence d'accord. Il serait aussi utile d'étudier les dispositifs de concertation ou de participation, si possible en examinant de quelle manière le projet de recherche peut éventuellement aussi participer en retour à l'élaboration de certains fragments de ces dispositifs ;
3. d'éprouver les **avantages et inconvénients des procédures** « Top down » et « Bottom up » dans un projet d'ITT, en particulier dans l'expérimentation d'un dispositif de négociation sur le territoire potentiellement concerné et d'en déduire les éventuelles conséquences juridiques ;
4. d'examiner les **conditions d'aménagement d'une telle ITT** afin de le rendre compatible avec les contours du projet territorial. Ainsi, de quelle manière les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation sont-elles perçues comme éléments structurants et consubstantiels de l'ITT ? Cela peut aussi permettre de voir comment les structures sociales (réseaux de production locaux comme les agriculteurs) sont réaménagées, afin de s'adapter à la reconfiguration d'un paysage. L'analyse des effets d'un projet d'ITT sur les représentations sociales des paysages et des milieux naturels chez les acteurs du territoire potentiellement concernés est aussi une piste de recherche à développer. Ces représentations changent-elles au cours du processus de négociation et comment ? Quelles informations doit-on diffuser, à quelle échelle et de quelle manière ? Quels indicateurs doivent être mobilisés ?

2.1.2 Définir le territoire potentiellement concerné

Les réponses à l'appel proposeront des méthodes d'identification des frontières de ce territoire ainsi reconstitué identifiant des espaces, des paysages ou des écosystèmes qui subiront les effets de la réalisation de l'ITT en prenant en compte les dimensions spatiales et temporelles. Elles pourront ainsi contribuer à une réflexion sur les territoires dans l'élaboration des projets d'ITT en s'interrogeant sur le périmètre pertinent à retenir pour l'évaluation de l'ensemble de leurs impacts : effets directs/indirects, chaînes, effets induits, cumulés et/ou cumulatifs...

2.1.3 Conséquences des ITT sur le fonctionnement écologique, social ou économique des territoires

Au-delà de l'aspect fonctionnel, l'appel ITTECOP 2012 souhaite interroger la viabilité de ces projets de territoires par rapport aux **enjeux environnementaux globaux**. Les perspectives envisagées dans les axes précédents comprennent une part indéniable de prospective, mais il est indispensable d'engager une réflexion davantage centrée sur une prospective générale de la question de la réalisation des ITT et de leurs effets sur les écosystèmes et les paysages. De quelles manières les ITT matérialisent les intentions de certaines politiques nationales (biodiversité, adaptation aux changements climatiques...) sur les territoires concernés ?

1. Les propositions tenteront de prendre en compte la question de la «*gestion normative sous contrainte*¹⁰», en appréciant les contraintes posées par les limites environnementales : viabilité des mesures réductrices ou compensatoires, durabilité énergétique des ITT dans le territoire... Il serait aussi intéressant de tenir compte des effets d'une répartition plus équitable des contraintes. Enfin, le projet pourra mettre en évidence les adaptations institutionnelles nécessaires pouvant passer par l'adoption d'outils permettant aux acteurs du territoire de prendre des décisions optimales en fonction de ces différentes contraintes. Ces réflexions pourront être approfondies en examinant les processus de transformation induits par la réalisation de l'ITT en permettant une meilleure confrontation des positions des différents acteurs concernés : aménageurs, associatifs...
2. Enfin, face aux perspectives de changement climatique, d'épuisement des carburants d'origine fossile, de nouvelles contraintes réglementaires : européennes ou nationales (Grenelle de l'environnement), les projets pourront mettre en évidence les contradictions techniques et/ou politiques pesant sur les ITT.

¹⁰ Passet R. [1979] *L'économie et le vivant*, Paris, Payot.

2.1.4 Concurrence et complémentarité des infrastructures

Le développement des infrastructures a longtemps été lié à un usage unique de cet espace. Désormais tant la route que le rail ou les voies navigables se voient comme des espaces partagés, dédiés à des usages multiples qui font évoluer leur valeur d'usage. Les recherches qui seront menées sur ce thème auront ainsi pour objectif de voir les conséquences économiques, sociales ou environnementales de l'usage pluriel des infrastructures et du partage de cet espace : échelles, éléments d'interaction, chaînes

2.2 ITT et dynamique des paysages : les interactions entre systèmes écologiques et systèmes socio-économiques

Dans le présent appel, le concept de paysage doit être envisagé à la fois comme objet d'analyse et comme outil permettant d'identifier des espaces à enjeux d'aménagement ou porteurs de conflits d'usages. Notion opératoire pour l'écologie et pour les sciences humaines et sociales, l'analyse du paysage mobilise des sources, des données et des méthodes différentes d'un groupe de disciplines à l'autre. L'examen des interactions entre ITT et paysages permet d'affiner les outils et les méthodes d'analyse de ces derniers ainsi que d'étudier les moyens d'ajuster les approches de l'écologie et des sciences humaines et sociales.

Les recherches auront pour objectif :

1. de proposer des méthodes pour articuler les analyses des paysages qui traitent des enjeux sociaux et territoriaux et celles qui reposent sur l'analyse des systèmes écologiques. Il sera en particulier possible de s'intéresser à la production écologique et sociale des mosaïques de paysage ainsi qu'à la manière dont les ITT transforment ce processus. On pourra également analyser la façon dont les ITT posent de nouvelles contraintes aux paysages du point de vue de la conservation de la biodiversité (flux d'espèces, disponibilité des ressources) et de la capacité des écosystèmes à fournir des services écosystémiques aux acteurs du territoire (services d'approvisionnement, de régulation ou de récréation, pouvant être évalués selon des approches physiques via les fonctions écologiques ou selon des approches monétaires).
Cela pourra être également l'occasion de réfléchir aux possibilités de maintien ou de renforcement des fonctionnalités écologiques d'un territoire après la réalisation d'une ITT, par la mise en œuvre de mesures réductrices ou compensatoires ;
2. de mettre en œuvre des études qui combinent les concepts liés à l'écologie du paysage (trame, corridor, continuité, (dé)fragmentation ...) et ceux du paysage d'aménagement (projet, diversité paysagère, système de valeurs attribuées aux paysages, aménagement, protection, gestion, objectifs de qualité paysagère...);
3. d'étudier la construction des représentations de la biodiversité (en contexte rural et urbain) dans des contextes où les ITT, dans les différentes phases de leur élaboration, révèlent des enjeux et des stratégies de conservation ;
4. d'analyser les situations où la biodiversité produit une rétroaction sur la conception de l'ITT : la biodiversité n'est plus alors perçue comme une construction conséquente à la pression anthropique, mais également comme un facteur d'autonomie des espèces animales et végétales.

3 Soumission des projets

3.1 Calendrier de l'appel à propositions de recherche ITTECOP 2012

Les projets devront être déposés complets le 6 février 2012 au plus tard (18H00)

le jury de sélection se réunira le 21 mars 2012

les conventions devront être signées au plus tard le 21 juin 2012

le séminaire de lancement des projets est prévu en septembre 2012

Une réunion de présentation de l'appel et d'échanges entre porteurs de projets et le MEDDTL/ADEME est proposée aux personnes intéressées le lundi 21 novembre à partir de 14h00 en tour Pascal B à la Défense, niveau -2, salle ABC.

Les inscriptions sont obligatoires pour pouvoir accéder à la salle. Elles devront être faites en ligne le mercredi 16/11 au plus tard à l'adresse suivante :

http://ittecop.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=32&Itemid=32 .

3.2 Modalités de soumission

Le présent appel est ouvert à toutes les équipes de recherche françaises, quelles que soient leur institution d'appartenance et leur statut (public / privé). Les équipes de recherche étrangères (non limitées à l'Union Européenne) sont également éligibles à un soutien financier du programme à la condition (1) d'être partie prenante dans une proposition coordonnée par un laboratoire français, (2) d'accepter les modalités de subvention propres au MEDDTL ou à l'ADEME et (3) que la plus-value de la présence de ces équipes comme partenaires du projet soient clairement présentées.

La soumission des projets se fera en une double procédure de dépôt, avant l'expiration du délai de l'appel :

- par courrier électronique aux adresses suivantes, *en précisant* « APR ITTECOP 2012 » *dans l'objet* :

yannick.autret@developpement-durable.gouv.fr.

pierre.taillant@ademe.fr

apr2012@ittecop.fr

en cas de fichier volumineux, vous devrez utiliser la plate-forme de téléchargement suivante :

<http://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr>

- par courrier postal en envoyant deux (2) exemplaires sur papier à l'adresse suivante, en précisant « APR ITTECOP 2012 » sur l'enveloppe :

Yannick AUTRET

MEDDTL/CGDD/DRI/SR4

Tour Voltaire

92 055 La Défense CEDEX

La fourniture de l'ensemble des pièces administratives listées dans l'annexe administrative est demandée lors du dépôt des dossiers. Ces pièces sont téléchargeables sur le site d'ITTECOP :

<http://www.ittecop.fr>

Le dossier devra contenir l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, en particulier :

- Une fiche-résumé du projet (cf. modèle en annexe) regroupant les informations générales relatives au projet (nom, titre, coordonnateur et autres partenaires du projet, durée, coût global, mots-clé,...)
- Une présentation détaillée du projet faisant impérativement ressortir son originalité et son apport scientifique par rapport aux travaux antérieurs, notamment :
 - o Contexte scientifique : objectif, état de l'art, projets auxquels l'équipe prend part sur le même thème (La proposition devra aussi indiquer les liens éventuels et la complémentarité de leurs propositions avec des actions de recherche du MEDDTL¹¹, de l'ADEME, d'autres institutions (ANR, INSU/CNRS,...), ou de l'Union Européenne.;
 - o Contexte technique et économique si besoin est ;
 - o Organisation du projet : qualification des acteurs, valeur ajoutée à la coopération, partenaires étrangers ;
 - o Organisation du partenariat et pilotage du projet par un coordonnateur¹² ; le dossier devra clairement présenter le projet d'animation scientifique (interdisciplinarité et coopération avec les acteurs techniques concernés) ;
 - o Programme des travaux (description scientifique détaillée, répartition des tâches entre les partenaires, échéancier des réalisations intermédiaires et finales) – La durée de la recherche ne devra pas excéder 36 mois ;
 - o Renseignements financiers : montant global de l'étude y compris les frais de valorisation, montant de l'aide demandée, autres financements, nature des dépenses, tableau de financement ;
 - o Personnes chargées du suivi administratif ou financier, personnes à contacter pour les questions scientifiques ou techniques.

Les membres des services techniques centraux du MEDDTL (CETE, CERTU, SETRA) pourront participer en tant que partenaires à des projets.

3.3 Critères d'évaluation

Comme pour les appels 2008 et 2009, le présent appel demande de faire à la fois un effort en matière :

- ❖ d'appui sur des expériences réelles (notamment pour les projets s'appuyant sur les dossiers retenus dans le cadre des appels à projet de la SNB – cf. p.4) ;
- ❖ d'interdisciplinarité : les équipes seront de préférence des équipes interdisciplinaires, pouvant rassembler sciences sociales et sciences écologiques en particulier, mais également transdisciplinaires comprenant des paysagistes, des biologistes, des économistes de l'environnement ou des praticiens des techniques des infrastructures. Une coopération entre des bureaux d'études et des équipes de chercheurs sera également bienvenue ;
- ❖ de croisement entre le savoir des chercheurs et celui des acteurs de terrain ;
- ❖ enfin d'intégration de la finalité « appui aux politiques publiques » par l'apport de méthodes, d'outils ou de nouvelles démarches de réflexions dans un « *esprit Grenelle* ». Les recherches auront à cœur de privilégier l'efficacité opératoire des méthodes développées.

Les propositions reçues feront l'objet d'une évaluation par des experts spécialistes des différents champs de l'appel à propositions de recherche. Les critères d'évaluation des projets par les experts sont les suivants :

- pertinence par rapport à l'appel à propositions de recherche. Qualité de l'analyse des besoins ;
- qualité scientifique de la démarche et de la méthodologie (animation scientifique interne à l'équipe, coordination avec les partenaires) ;
- caractère novateur. Intérêt scientifique et caractère innovant du questionnement et des hypothèses. Qualité de l'état de l'art, références bibliographiques sur le sujet ;

¹¹ voir point 1.4 du présent appel

¹² Le profil de chercheur en urbanisme, aménagement ou géographie appliquée serait apprécié pour assurer la responsabilité scientifique dans une perspective d'intégration approfondie des différentes spécialités présentes dans le projet déposé.

- compétences scientifiques et complémentarité des équipes sur le sujet proposé, interdisciplinarité ;
- faisabilité. Adéquation des moyens et du planning aux objectifs. Risques identifiés ;
- dimensions internationales, nationales et régionales (sujet, partenaires...), en particulier des éléments d'analyse comparative entre la France et d'autres pays (notamment européens) seront bienvenus ;
- valorisation et pertinence en matière d'appui aux politiques publiques. Intérêt opérationnel des résultats attendus, modalités d'interaction avec les acteurs. Capacité à générer des enseignements généraux à partir de l'étude de cas. Valorisations envisagées auprès de la communauté scientifique et des acteurs de l'action publique : les projets prévoyant un dispositif de valorisation et capitalisation des produits de recherche sont encouragés ;
- réalisme de la demande budgétaire. (bien mettre en évidence les co-financements de projet par d'autres structures : CDC, opérateurs d'infrastructures...).

Les expertises seront évaluées par le Conseil scientifique du programme ITTECOP qui classera les offres selon leur valeur scientifique et leur caractère structurant et innovant, en fonction de leur adéquation avec les objectifs de l'appel à propositions de recherche ITTECOP.

Le classement des propositions par le Conseil Scientifique sera présenté au Comité d'orientation du programme qui rassemble les parties prenantes intéressées par les infrastructures de transport, les paysages et la biodiversité (ministères, agences et organismes, associations, milieux professionnels). Le Comité d'orientation s'appuiera sur l'analyse du conseil scientifique, pour proposer une liste de projets à soutenir, en priorité en fonction de leur intérêt pour l'action publique et de la cohérence globale du programme.

La sélection *in fine* des projets retenus pour financement par le MEDDTL et l'ADEME dépendra des limites du budget consacré à l'appel à propositions de recherche.

Des modifications substantielles des propositions pourront être demandées par les instances du programme ITTECOP avant de décider d'un éventuel financement. De plus, ces mêmes instances se réservent la possibilité de négocier/regrouper des projets si cela s'avérait pertinent.

Tout projet apparaissant comme une étude d'impact sera considéré comme hors sujet au présent appel.

3.4 Valorisation

La valorisation des résultats acquis au cours de ce programme, tant en matière de connaissances, de méthodes ou bien encore d'outils, prendra plusieurs formes :

- Rapports intermédiaires et finaux qui seront obligatoirement transmis par le coordinateur du projet et évalués par le Conseil Scientifique, pour suivre l'évolution du projet ;
- Articles dans des revues scientifiques à comité de lecture ;
- Présentations orales et posters à l'occasion de conférences scientifiques, notamment les manifestations organisées dans le cadre de l'animation scientifique du programme ;
- Contribution à la diffusion de la connaissance et son partage avec les praticiens (en langue française ou anglaise) ;
- Éventuellement, actions de formation et d'enseignement.

Le porteur de projet et les équipes associées s'engagent à participer à l'ensemble des actions d'animation du programme ITTECOP. L'évaluation finale des projets par le Conseil Scientifique portera notamment sur l'ensemble de la valorisation effectuée.

Les frais afférent à la valorisation et en particulier ceux relevant de la participation aux activités d'animation du programme sont à prévoir dans le budget du projet, notamment les frais de mission du coordinateur (ou de son représentant) pour sa participation aux séminaires de lancement et annuels

(souvent en Ile-de-France) ainsi que pour le colloque final de présentation des résultats (en général en province).

3.5 Engagement des équipes

Si le projet est retenu par les instances du programme ITTECOP, le porteur de projet recevra un courrier lui signifiant que son projet est sélectionné. Il disposera alors d'un mois pour présenter l'ensemble des éléments nécessaires à la contractualisation qui n'auraient pas été préalablement fournis. Passé ce délai et bien qu'ayant été retenu, il ne pourra plus prétendre à un quelconque financement.

Afin de favoriser la dynamique d'ensemble, il est demandé que chaque coordinateur de projet mette en place un comité de pilotage de l'étude pour permettre les rencontres entre les différentes parties prenantes et améliorer l'aspect d'intégration des différentes disciplines rassemblées dans le projet. Les frais afférents aux réunions de ce comité de pilotage sont également à prévoir dans le budget dans une limite raisonnable.

3.6 Liste des documents annexes au présent appel :

Les annexes du présent appel sont les suivantes :

- récapitulatif des pièces à produire
- fiche de renseignements administratifs
- fiche résumé (2 pages maximum – voir page ci-après)
- annexe et synthèse financière

3.7 Contacts

Au MEDDTL : yannick.autret@developpement-durable.gouv.fr

à l'ADEME: pierre.taillant@ademe.fr

Animation scientifique :

Ghislaine Garin-Ferraz ou Judith Raoul-Duval : apr2012@ittecop.fr

(préciser « APR ITTECOP 2012 » dans l'objet du mail)

ANNEXE : FICHE DE SYNTHÈSE

(2 pages maximum)

- Titre de la réponse :
- Nom de l'organisme soumissionnaire:
- Adresse :
- Contact :

Nom :		Titre :	
Département :		Tel :	
E-mail :		Fax :	

Thème de recherche (cf liste des thèmes page 4) :

Sujet abordé :

Résumé de la proposition :

Positionnement par rapport à l'état de l'art :

Apport et résultats attendus :

Méthodologie et compétences mises en œuvre :

Mode(s) de valorisation envisagé(s) :

Autres partenaires impliqués :

Dates possibles : (durée maximale de 36 mois)

De démarrage : De livraison de résultats :

Montant total du projet :	
Montant du financement recherché :	